



Comité Consultatif Patrimoine

Projet de Compte-rendu

Réunion du

lundi 2 septembre 2024 à 18 h

Diffusion:

aux 14 élus de la Municipalité de Saillans,

aux membres du CoCon Patrimoine :

Maryse Baesberg ; présente

Maurice Yendt ; présent

Gérard Verger ; absent excusé

Nicole Costerousse ; présente

Dominique Arnaud-Thuillier ; absent excusé

Vincent David ; présent

Elisabeth Perrot ; présente

Jean-Claude Bartoletti ; présent

Jean-Michel Aubert ; absent excusé

Patrick Thévenet ; absent excusé

Elie Maroglou ; absent excusé

David Gourdant ; absent excusé

Jean-Claude Maurin ; présent

Chantal Petiot ; présente

Diffusion:

- à Claude Didier de l'association du Patrimoine au Pays des Trois Bec.
- à Allison Choquart du Café Culturel de La locomotive et du Forum.

Elus :

François Brocard, Maire, présent

Annette Gueydan, Adjointe, présente

André Oddon, Conseiller municipal délégué, rédacteur du compte-rendu.

I/ Journées Européennes du Patrimoine (JEP) **21 + 22 septembre 2024 :**

DRAC Auvergne Rhône-Alpes

La 41e édition des Journées européennes du patrimoine aura lieu les samedi 21 et dimanche 22 septembre 2024 sur les thèmes « Patrimoine des itinéraires, des réseaux et des connexions" et "Patrimoine maritime"

Levez les yeux !

Le vendredi 20 septembre, les scolaires, de la maternelle à la terminale, sont invités à la découverte de leur patrimoine, sous la conduite de leurs enseignants. Initiée en 2019 par le ministère de la Culture et le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, l'opération Levez les yeux ! prend appui sur des initiatives existantes.

Proposer un circuit ou une animation aux écoles :

Contactez les écoles pour une éventuelle visite de l'exposition du Temple.

Pas de visite de l'exposition de la Gare par les enfants (pas d'animations spécifiques pour eux et traversée problématique de la déviation).

Voir pour d'autres occasions : plaques d'assurances, poulies, commerces et activités d'autrefois, voûtes et arceaux, etc.

• Possibilité d'une exposition ou manifestation au Cabanon des Chapelains ;

Cabanon des Chapelains :

Non abordé lors de cette réunion :

Le projet des Chapelains ne prévoit pas sa rénovation.

Toutefois une exposition peut y être organisée sur les cabanons.

- **Temple :**

Exposition au Temple sur «Prendre racine, hommes et plantes en exil»

Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, étape à Saillans dans le Temple de l'exposition internationale itinérante conçue et réalisée par l'association : " Sur les pas des Huguenots et des Vaudois" (Dieulefit).

Un groupe fait des plantations pour qu'il y ait des plantes en végétation au moment de l'exposition.

C'est la suite du chemin des Huguenots.

Cette exposition a déjà été présentée dans la bibliothèque municipale de Grenoble.

Horaires samedi et dimanche :

10 H 12 H et 15 H 17 H

- **Expo à la Gare « Avant et Après »,**

avec l'association La Locomotive (pour la partie Café culturel : Allison Choquart).

Rendez-vous du groupe de travail « Gare », des élus référents « Patrimoine », du Maire et d'Allison Choquart vendredi 6 septembre à 14 H 30 à la Gare.

Les modalités exactes y seront définies.

20 grilles doivent être disponibles.

Annette demande au Services Techniques d'amener ces 20 grilles à la Gare.

Horaires samedi et dimanche 9 H 18 H.

Restauration et boissons :

samedi : restauration des 3 Colombes
entre 11 H 30 et 14 H 30 ;

dimanche : espace café entre 14 H. et 18 H.

- photos en demi A4 (A5)
- expo au Café Culturel
- panneaux sur les murs
- mini-conférence avec quelqu'un de la Mairie
- goûter
- si beau temps : exposition sur la Terrasse

Allison aura beaucoup d'éléments à fournir pour l'exposition.

Groupe de travail du CoCon Patrimoine sur cette
exposition/manifestation :

Maryse, Chantal et Nicole ont rencontré Allison et ont calé les modalités énumérées ci-dessus.

- Annette
- Maryse
- Jean-Claude B.
- Chantal
- Nicole
- François

Fête pour l'ouverture du tiers-lieu de la Gare le 22 juin 2024.

DRAC Auvergne-Rhône-Alpes_JEP 2024, inscription sur le site

« « *Ouvrir un site, organiser un circuit et contribuer à l'événement en Auvergne-Rhône-Alpes* :

- *Votre site/monument doit avoir un intérêt historique, artistique et architectural* » »

Proposition : Inscription de la Gare et du Temple de Saillans aux JEP 2024.

Les manifestations au Temple et à la Gare ont été validées sur l'interface openagenda de la DRAC, dans l'agenda JEP 2024 de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

- **Salle du Conseil Municipal :**

Horaires samedi et dimanche : 10-12 H. et 14-16H.

- **Communication et circuits de visite :**

Non abordé lors de cette réunion :

Communication en amont avec l'O.T.

Et demander à l'Office du Tourisme de la CCCPS de solliciter Maud ROY, guide conférencière de la Drôme Tourisme, comme l'on fait pour les JEP 2023 : Dieulefit et Châtillon-en-Diois.

La visite des arceaux sera limitée au Sud de la Grande Rue, en raison des travaux de réfection des réseaux et des revêtements de voirie.

Cette visite serait l'occasion de montrer la réfection des réseaux et des voiries de ce secteur.

Abordé lors de cette réunion :

Affiche : prendre modèle 2021 Salle du Conseil Municipal de la Mairie_GARE_TEMPLE
Brouillon à envoyer à Patricia.

II/ Exposition sur le 80^{ème} anniversaire de la Libération :

Exposition d'une quinzaine de panneaux et film proposés par le département sur la Libération « L'été de la libération » :

- Film sur le nouveau système de rétroprojection (Grande Salle de Réunion) et exposition : du 12 au 24 octobre 2024.

Cette période d'exposition et l'adresse de l'exposition ont été enregistrés sur le site du département le 8 juillet 2024, par l'intermédiaire de la plateforme Apidae, pour diffusion aux Offices du Tourisme et autres médias.

- Salle du Conseil municipal et certainement le grand escalier.

Proposition André : Bureau du Maire plutôt que le grand-escalier. Le film de 18 minutes sera passé en boucle sur le vidéo-projecteur aux heures d'ouverture de la Mairie ; la Grande Salle de Réunion sera réservée en septembre pour ces tranches horaires, les horaires du film seront affichés sur le site Internet de la Commune, sur la porte d'entrée de la Mairie. Voir si utile de les mettre aussi sur Panneau pocket.

III/ Aménagement des Chapelains :

Aménagement terminé,
L'aire de camping-car fonctionne et elle est gérée en régie municipale.

Proposition du CoCon Patrimoine :
Créer un accès Nord Est pour accéder à « la Truffière », afin que les saillansons puissent s'y rendre à pied sans faire le tour de l'aire de Camping-cars.

Pas d'accès spécifique créé mais une ganivelle sera installée en bordure Nord de l'aire de camping-cars et un accès au Nord Est sera laissé pour

un passage.

En fonction des usages, la municipalité aménagera ou non un passage de type sentier.

IV/ Circuits de découverte des cabanons de Saillans, Symposiums 2024 et 2026 et Charrette bleue :

A/ Circuit de la Tour

Présentation l'avancée du projet par Jean-Michel Aubert.

Etienne Morel a fourni les photos des panneaux.

Elisabeth a traduit tous les textes en anglais.

Présentation des 3 panneaux de présentation par Jean-Michel (Tourtoiron, Office du Tourisme, Grand Cabanon des Chapelains)

Fait : différencier par un point chaque panneau à chaque départ.

Panneau paysage de la Tour :

Photo de fond fournie par Etienne Morel avec les différents cépages et terroirs.

A voir : QRcode liant le/les panneaux avec le Livre des Cabanons ?

Réponse : impossible : renvoi à quel point de vente ?

L'objectif de la réalisation reste fin juin 2024.

L'implantation du circuit est décalée en septembre 2024.

Les panneaux ne pouvant être réalisés avant.

Le Syndicat de la Clairette a été contacté le 4 septembre pour des précisions sur la confection des panneaux et la communication sur le Mag municipal de cet automne.

B/ Symposium

Proposition d'installer la Statue du Bouquetin (200 kg) : propositions à la suite du Symposium (Couleur et Volume)

- Banc chemin de la Tour

- Jardin public
- Talus de l'Office du Tourisme

En 2026 : possibilité d'installer d'autres statues du prochain Symposium
Thème du prochain Symposium à proposer, ce thème sera proposé fin
2025 aux artistes afin qu'ils travaillent dessus.

C/ Charrette bleue

La charrette bleue (photo jointe) donnée à la mairie de Saillans est stockée
au Services Techniques.

A voir où et comment l'utiliser ?

V/ Restauration de l'église Saint-Géraud :

A/ Restauration du mécanisme de l'horloge

La réfection de l'horloge a été inscrite au BP 2024.

C'est l'entreprise Paccard - Fonderie PACCARD - 40 Route des
Saintiers 74320 SEVRIER qui fera cette réfection.

L'entreprise a déclaré que la non-réalisation de l'escalier ne pose
pas de problème; les devis ont été renvoyés signés à l'entreprise pour
commande.

B) Peintures

Eglise : Virginie LEMESLE, photographe propose
une exposition des photos des restauratrices, à l'extérieur sur grilles ou
cimaises.

Fin 2024 début 2025

Visite de l'église sans Gaël Robin : vendredi 6
septembre à 11 heures RV portail église.

Elisabeth, Jean-Claude Morin, Nicole, Chantal,
Jean-Claude B., Maryse, Annette, André, Maurice.

Guide : François.

VI/ Aménagement du Centre Bourg, étude de l'ADEME :

Visite de la commission départementale embellissement le 23 mai 2024.

Les 14 membres de la commission ont vu les travaux réalisés et ont donné un avis très positif sur ceux-ci.

(le Mémento de la Commission Départementale est joint à ce CR).

Place Maurice Peyrard, rue Beaumiroir et rue des Arceaux, vous pourrez voir les « calades » faites le vendredi 28 juin 2024 par le chantier participatif.

La suite :

Cet automne : les fosses vont être nettoyées, les nappes de protection vont être posées contre les murs et elles seront remplies de terre végétale amendée de compost. C'est l'entreprise Liotard qui effectuera les travaux, en septembre.

Les pieds de façades seront maçonnés pour la finition de la jonction avec le béton désactivé, également en septembre.

Jeudi 11 juillet 2024 à 17h00, réception conviviale des travaux secteurs 1 et 2 avec le SMPAS, la MOE, les entreprises, le groupe de travail, les riverains...

Pour l'ensemble du bourg : la remarque a été émise demandant d'harmoniser les potelets et les panneaux indicatifs.

Avis Anne Bourgon ABF : ne pas attirer pas l'attention au sol, mais plutôt sur les façades.

La commission Embellissement n'a pas été frappée par la vision des regards.

L'idée de concours de Street Art était bonne mais n'est pas retenue.

Une Déclaration Préalable et un non un Permis d'Aménager sera déposée pour la zone au nord de la Grande Rue, cela permettra, entre autre, à Madame Bourgon de donner son avis en amont.

MOE de l'Echo, pièces techniques à relire avant publication du DCE.

Etude subventionnée par l'ADEME

Point RV début de l'été avec le chargé de mission de l'ADEME. Pour qu'un bureau d'étude réalise une étude sur 3 axes.

Diagnostic + expérimentation + Communication.

Le bureau d'étude choisi a travaillé :

Rendu fin 2024, bien lier avec les stationnements du Fossé (ancienne Terrasse des Jeunes Chefs).

VII/ Projet de Maison du Tourisme et du Patrimoine et Projet Point I / Gare / Passerelle :

Le projet de la Maison du Tourisme et du Patrimoine n'a pas été abordé.

Toutefois Carole Marcel de l'O.T. est fortement intéressée.

Dans le Memento de la Commission Embellissement : Carine Marande est chargée de mission pour le soutien technique et financier pour les Musées et Maisons de Patrimoine (Maisons Thématiques).

Passerelle / parking Gare / réaménagement du Point I

La proposition du CoCon Patrimoine de créer un emplacement de point de vue, est sur les projets en phase Esquisse présentés par le Cabinet Poirson.

Par ailleurs l'ensemble de la rampe constituera un cheminement en point de vue.

Cette rampe deviendrait, vue du Pont Algoud, une ligne soulignant celles du plateau de la Mure et de la Roche.

La surface d'ombrières photovoltaïques proposée est de 500 m2

Le nombre de places de parking proposé est de 62 places avec un retournement côté Est.

Etudes : 2024

Travaux :2025.

Le projet a été présenté et a été commenté par les participants.

Les piliers de soutènement ont beaucoup été critiqués et un escalier à la sortie de la passerelle sur la déviation, paraît indispensable à tout le monde.

Mais il est rappelé qu'il s'agit que de la phase Esquisse.

L'Avant Projet (AVP) sera présenté à la municipalité fin septembre 2024 qui le communiquera au CoCon patrimoine lors d'une prochaine réunion.

Vincent expose :

Le projet est une porte (passage d'un état à un autre – signal entrée du centre bourg – au-delà de son aspect purement fonctionnel).

Idée/proposition : panneaux solaires sur rampe et passerelle ?

Le projet a été présenté également aux services départementaux et à Madame Bourgon (ABF).

Le département ne voit pas d'objection au remplacement de la voie de décélération Est par une voie de stationnement des bus qui servira de voie de décélération en parallèle de la déviation.

VIII/ Fontaines et articles du bulletin de l'Office du Tourisme (Le Solaure) :

A/ Fontaines

Non abordé lors de cette réunion :

Jean-Claude Maurin travaille sur le sujet.

Il a fait un point.

Il a trouvé 2 articles du Solaure d'Albert Gueymard et de Maurice Peyrard sur le sujet.

Propositions pour la future Fontaine à l'angle des rues Beaumiroir et des Arceaux :

Le CoCon Patrimoine rappelle qu'une fontaine en fonte peinte de type Bayard ou ancienne en métal était prévue.

Cet équipement sera plus fonctionnel et ne viendra pas servir d'artéfact des autres fontaines historiques du centre bourg.

Les 3 fontaines (rue Barnave, rue Beaumiroir et rue du Four) seront opérationnelles.

Le Jeu installé rue Barnave sera enlevé.

Où l'installer ?

Dans le Jardin Public ?

Rue Barnave : la plantation de l'arbre ne semble pas possible (vu en réunion de chantier 24 06 2024 : dalle de béton à 10 cm au dessous du sol).

Coumari et Fossé, 2 fontaines publiques mises en service en 1725.

Envisager de commémorer les 300 ans de ces fontaines en 2025.

B/ Articles du Solaure

Registre avec thèmes.

J-C. M. et Maryse rassemblent les différents Solaure (ceux de Maryse et ceux de l'Office du Tourisme) pour un état les numéros manquants.

Récupération des « Solaure » à l'OT de Saillans début septembre 2024

Regroupement avec les « Solaure » de François et de Maryse.

Quand la collection sera regroupée, en parfait état et complète :
Contacter :

Contact patrimoine : accueil 04 75 79 27 17

Laurence Pommaret, chargée de mission patrimoine mobilier et objets : lpommaret@ladrome.fr
et/ou

Contact embellissement, mission d'ingénierie publique :

Laurence Didier 04 75 79 26 30 poste 2630 portable 06 98 96 40 78.

Ces 2 contacts peuvent nous mettre en relation avec les Archives Départementales pour une éventuelle numérisation de ces « Solaure ».

Jean-Pierre Gueymard dispose de la collection complète des Solaure 1968 et +

François et Maryse disposent aussi de nombreux Solaure.

Pas de Tri des articles exclusivement sur Saillans à effectuer par thèmes.

Parce que le répertoire est déjà fait pour la plupart des Solaure.

Voir la question du répertoire pour les derniers (rédacteur Jean-Pierre Chancel).

Numérisation du répertoire en premier lieu.

Rappel des thèmes à étudier : exemple sur la Gare, les Fontaines, les Commerces, numérisation à la Mairie de Saillans en dehors des horaires d'ouverture : *samedis matin*.

Urbanisme rédigé par M. Gueymard et mis en forme numérique par Vincent David (Saillans_2.000 ans d'urbanisme)

Livre de Eric Peyrard petit fils de Maurice Peyrard, compilation des articles de son grand-père (éditeur Ampelos).

IX/ Place du Fossé - côté Ouest :

AJOUT :

Place du Fossé côté Ouest

- Empêcher le stationnement des voitures
- Fresque
- Plantes grimpantes
- Accrochage divers
- Mise en place de l'expo. « « Avant Après » » avec des explications
- Sculptures du symposium

Plutôt de la décoration que des vélos et / ou des motos.

Accord oral d'Annie Morin pour orner le mur Sud avec une fresque avec une préférence de rappel du Café Barral.

Mur Ouest (avec des ouvertures) : pour des expo. et accrochages divers.

Exposition réussie dimanche 1 septembre du photographe Salgado et présentation du film de Salgado/Wim Wenders : « Le Sel de la Terre » qui sera projeté le samedi 7 septembre 2024 à 20 H. au Temple de Saillans.

X/ Ecran de vidéo-projection et Patrimoine

Immatériel :

Non abordé au cours de cette réunion :

Proposition mettre l'écran à la salle des Fêtes (récupéré des écoles).

Proposition de Gérard Verger : Patrimoine immatériel :

Métiers anciens et ceux qui perdurent.

Exemple : chasse d'eau en fonte « Bonnard » chez Vincent et aussi chez Maryse.

Retrouver les histoires de vie.

Comment était la vie à Saillans.

Reste du matériel, des photos, des reconstitutions etc...des pressoirs...

Photos des usines de Saillans avec les employés (retrouver les documents extraits pour Mémoires de Soie).

XI/ Le Patrimoine dans la cadre du regroupement des communes de Saillans et de Véronne :

Inventaire et état de conservation, actions d'intégration, ...

Chacune des 2 communes doit faire son inventaire ;

Pour Saillans, il sera nécessaire de faire un tableau exhaustif mais en se fixant des limites.

XII/ Panneaux patrimoine :

Maryse a présenté des photos des panneaux historiques de Luc-en-Dois (3 photos et livret joints).

Ce circuit de 46 photos sur plaques métalliques, avec QRcodes, N° de repérage et date de la photo, date de 2014.

Il a été porté par l'Association Voconces Anim'. Luc n'a pas oublié qu'elle était un des pôles/capitales des Voconces avant le transfert à Die par l'occupant romain.

Contacteur VAS : voir Jean-Claude Morin.

Le livret a été réalisé avec le concours de l'Office du Tourisme de Luc-en-Diois.

C'est le résultat d'un travail historique de fond.

Prochaine réunion, le mercredi 9 octobre à 18 h.